

**Secrétariat Uniterre**

Av. du Grammont 9  
1007 Lausanne  
Tél : 021 601 74 67  
Fax : 021 617 51 75  
[info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)  
[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

Berne, avril 2011

**Communiqué de presse: revitaliser la production de grandes cultures dans une vision de souveraineté alimentaire**

**Le nouveau projet de politique agricole 2014-17 reconnaît un grave problème : celui de la réduction des surfaces cultivées, notamment des fourragères. Une des raisons principales est le prix payé aux producteurs. Si le projet propose d'augmenter les paiements aux grandes cultures, ce que nous saluons, il ne nous paraît pas aller assez loin sur d'autres aspects. Nous proposons donc de le compléter.**

**Des panifiables rémunératrices : 1 franc par kilo de blé**

Uniterre estime qu'au vu du faible poids du prix du blé dans le prix du produit final au consommateur, il doit être absolument possible de réévaluer le prix des céréales panifiables. Le blé représente 12% du prix du pain mi-blanc ou bis et seulement 5 à 6% du prix des pains spéciaux.

En rehaussant le prix du blé panifiable (actuellement env. 0.52 cts par kg) à 1 franc par kilo, soit un prix qui permettrait de rétribuer l'ensemble du travail de la famille paysanne et de couvrir ses coûts, **la hausse des dépenses annuelles en pain pour le consommateur serait de 24.-.** Soit, pour des salaires modestes se situant autour de 4'400 frs/mois, à peu près une heure de travail. Un effort réalisable pour garantir l'avenir d'une agriculture diversifiée et de qualité.

**Une production fourragère redynamisée, rémunératrice, répondant aux besoins du bétail suisse et, pour la première fois, une rétribution possible pour les producteurs qui choisissent de réduire leur production laitière en cas de surproduction**

En 2010, nombreux ont été les acteurs qui ont confirmé que nous avons trois gros dysfonctionnements :

1. Une baisse de l'intérêt pour les cultures fourragères notamment en raison de leur prix bas.
2. Une hausse des importations de fourrages et d'utilisation de concentrés importés pour le bétail, donc une filière viande et laitière moins « suisse » qu'on pourrait le souhaiter.
3. Une surproduction laitière.

Uniterre s'est inspiré de diverses propositions pour faire un projet global touchant à ces trois aspects tout en tenant compte des attentes de la population pour une production plus écologique. **Nous souhaitons vivement que ce projet soit étudié plus à fond par l'office fédéral de l'agriculture afin de voir dans quels délais il pourrait être appliqué.**

A) Rehausser le prix des céréales fourragères à 0.7 Fr/kilo.

B) Taxer l'ensemble du fourrage commercialisé (suisse et importé) de 25 à 30%. Le fonds créé grâce à cette taxe (environ 400 millions) serait redistribué pour encourager la

production fourragère suisse et alimenterait un fonds de régulation en cas de surproduction laitière:

1. +400.-/ha céréales fourragères extenso ou bio
2. +500.-/ha pour les oléo-protéagineux extenso ou bio
3. 15.-/dt de ristourne pour les céréales fourragères extenso ou bio qui seraient valorisées sur la ferme ou achetées en local afin d'encourager la production indigène (ou sous forme de prime à l'ha). Ceci permettrait une opération neutre notamment aux producteurs de viande (notamment volailles et porcs) pour autant qu'ils s'approvisionnent en fourrage indigène.
4. alimentation d'un « fonds de régulation » en cas de surproduction laitière qui permettrait d'indemniser les producteurs qui décideraient de moins produire.
5. Le solde de la taxe servirait à encourager les autres productions de fourrages telles que les prairies en zone de montagne par exemple.

Le soutien aux fourragères extenso et bio permettrait d'enrichir la rotation des cultures. Du fait que les paysannes et paysans seraient incités à diversifier leur assolement, la pression des ravageurs et des adventices serait réduite. L'encouragement à la production de protéagineuses aurait de plus l'avantage de « s'économiser » des apports en azote.

Par ailleurs nous estimons capital que la **recherche publique agronomique** reprenne du poil de la bête; la Confédération doit agir en ce sens et lui octroyer de nouveaux moyens financiers. La recherche publique doit se baser sur des méthodes participatives intégrant pleinement les paysannes et les paysans dans les projets de recherche.

- Elle doit poursuivre, voire relancer quand cela a déjà été abandonné, la sélection de **semences adaptées à la Suisse**. Nous devons maintenir une diversité aussi large que possible dans nos champs.
- Elle doit retravailler sur les **fourragères locales** : céréales mais aussi lupin, féveroles, pois, lin etc. La part de fourrage indigène doit absolument augmenter dans la ration de notre bétail.
- Elle doit se pencher sur la question des **racres bovines et leur génétique**. La sélection effectuée ces dernières décennies a créé des vaches à haute performance étant en mesure de valoriser de manière optimale les concentrés. Or il faudrait qu'elles soient également en mesure de valoriser pleinement les fourrages grossiers (foin, herbe ou silo) et donc de se « contenter » d'une plus grande part de fourrages grossiers dans leur ration.

**Il est peu cohérent que nous importions toujours plus de concentrés, qui en raison de la réduction des protections aux frontières entrent en concurrence directe avec nos productions fourragères, ceci afin de « booster » la production laitière alors que nous sommes en surproduction et que nous exportons nos surplus à nos propres frais.**

**Produire mieux, moins « hors sol », et chercher un équilibre entre production animale et fourragère. Un programme à creuser pour le bien de toutes et tous : les paysans et les consommateurs locaux, mais aussi l'agriculture paysanne du sud mise sous pression par les monocultures intensives destinées à affourager notre bétail.**

Plus d'informations:

(F) Nicolas Bezençon, secrétaire syndical à Uniterre, [n.bezencon@uniterre.ch](mailto:n.bezencon@uniterre.ch), 079 574 54 12

(F) Valentina Hemmeler Maïga, secrétaire syndical [v.hemmeler@uniterre.ch](mailto:v.hemmeler@uniterre.ch), 079 672 14

(F) Pierre-André Tombez, président d'Uniterre, [h.e.p@bluewin.ch](mailto:h.e.p@bluewin.ch), 079 634 54 87

(F) Eric Ramseyer, vice-président d'Uniterre, [mandyram@bluewin.ch](mailto:mandyram@bluewin.ch) 078 605 65 82

(D) Ulrike Minkner, vice-présidente d'Uniterre, [ferme.lasouriche@sunrise.ch](mailto:ferme.lasouriche@sunrise.ch), 032 941 29 34

(D-F) Rudi Berli, secrétaire syndical à Uniterre, [r.berli@uniterre.ch](mailto:r.berli@uniterre.ch), 078 707 78 83